



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102737

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/08/2025 16H50 C:000319 I:31305
V/REF : F01/CDE/U87318
V/Email reçu le Jeudi 28/08/2025 a 16H50

CDC HABITAT SOCIAL
Agence Quetigny-Sect.Beaume
38 RUE DES BLANCHES FLEURS
21800 QUETIGNY

SELON DEVIS N° 5042118

V/REF.IMM. 0850-0533/0F01-506A
IMMEUBLE : ZUP 20 21 ET 22-0533
3/5/7, RUE GASTON ROUPNEL
3/5/7, AVENUE GASTON ROUPNEL
21200 BEAUNE

Dijon, le 22 Octobre 2025

Référence Marché: 054303/T40/001

LOCALISATION : 5 RUE GASTON ROUPNEL 21200 BEAUNE

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5042118 du 28/04/2025 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme N GILBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

NOTRE INTERVENTION DU 29/09/2025
DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DE SON PERSONNEL
MISE EN PLACE DU CHANTIER
DEPOSE D'UN PANNEAU DE FAÇADE
DEPOSE DE LA GRILLE ANTI RONGEUR
REMISE EN ETAT DE LA GRILLE
REPOSE DE LA GRILLE ET DU PANNEAU DE FAÇADE
REPLI ET NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 02/10/25 a 08H53 Mme N GILBERT
EV TT Email envoyé le 28/04/25 a 18H12 Mme N GILBERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102737

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	281,50	281,50
	TOTAL H.T.		281,50
	T.V.A. a 10,00%		28,15
	TOTAL T.T.C.En EURO		309,65

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation
N° F01/U87318
du 11/08/2025

Adresse de facturation :

CDC Habitat Social**SIRET : 552046484 00325****Comptabilité Fournisseurs****33 avenue Pierre Mendès-France****TSA 41432****75621 Paris CEDEX 13****Contact :** GILBERT Noemie**Mail:** noemie.gilbert@cdc-habitat.fr**SAS SERVIMO BOURGOGNE****550 / 570 ROUTE DE TERNANT****01570 FEILLES**

Travaux à réaliser entre le 11/08/2025 et le 18/08/2025

Marché n°054303/T40/001

Référence 148/24/R06

mail : servimobfc@servimo.fr

Tél : 00 85 20 30 60

Devis accepté, remplacement des plaques anti-rongeur.Cdt. /

Prestation Parties Communes

ZUP 20 21 ET22 (0F01-506A-21-01)

5 RUE GASTON ROUPNEL

21200 BEAUNE

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0F01-506A ZUP 20 21 ET22				
RATTACHEMENT DEVIS (FER999)	181,50	1,00 U	181,50	18,15
Rattachement d'une intervention en lien avec l'objet du marché mais non explicitement prévue dans le présent BPU. Nécessairement décrite et chiffrée par devis suite à la première intervention, et acceptée par l'ordonnateur avant exécution				
0F01-506A ZUP 20 21 ET22				
FORFAIT PETIT DÉPANNAGE (MIN031)	100,00	1,00 FT	100,00	10,00
Forfait comprenant : Le déplacement, la main d'oeuvre, les petites fournitures de matériel pour réparation de pannes en parties privatives ou en parties communes.				

Virements Centralisés
Paiement 60 jours à date facture

Total HT	281,50 €
Total TVA	10,00 % 28,15 €
TOTAL TTC	309,65 €

CDC Habitat Social atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
GILBERT Noemie

La facturation concernant cet engagement devra être adressée dans un délai de 18 mois suivant l'exécution des travaux et leur réception par CDC Habitat. Passé ce délai, la facture sera considérée prescrite et ne sera pas payée. La date contractuelle retenue est la date de réception de la facture.

La facture, libellée au nom de CDC Habitat Social, devra être transmise par voie dématérialisée à factures@cdc-habitat.fr pour paiement. Cette dernière devra préciser le numéro de commande. Sans cette mention, elle sera retournée. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'attendre la réception du bon de facturation pour envoyer votre facture (la réception attestant de la réalisation effective des prestations commandées).**Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.**
(Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://echodiag-cdchs.cdc-habitat.fr>, le (les) D.T.A, D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.

Votre login de connexion est : 29910967351. Le mot de passe est : CDCH@biTat0000.